

Matrice des Résultats: Gouvernement du Burkina Faso – UNICEF Programme Pays, 2011 – 2015

Objectifs du Millénaire pour le développement/ Engagements de la Déclaration du Millénaire / Article(s) de la CDE: OMD Burkina Faso :

Objectif 1 : cible 1.C : Réduire la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans de 26% (Enquête SMART, 2009) à 20% en 2015;

Objectif 4 : cible 4.A : Réduire le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans de 169 pour mille en 2005 à 62.3 pour mille en 2015;

Objectif 5 : cible 5.A : Réduire le taux de mortalité maternelle de 566 décès pour 100 000 naissance vivantes en 1993 à 142 décès en 2015 ;

Objectif 6 : cible 6.A : Enrayer la propagation du VIH/sida d'ici à 2015 et commencer à inverser la tendance, 6.C : d'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle; Objectif 7 : cible 7.C : Accroître le pourcentage de la population ayant accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre de 66% (DGRE-direction générale des ressources en eau- 2008) à 76% en 2015 et à une couverture de 54% en installations d'assainissement de base en 2015.

CDE : articles 6, 24

Priorités' Nationales de Développement¹: Réduire la morbidité et la mortalité au sein des populations

Effet UNDAF 2: La qualité du capital humain est améliorée (Produit 2.1, 2.2 et 2.3)

Composante du Programme (et domaine du PSMT y afférent)	Résultat(s) de la Composante du Programme	Indicateurs clés de progrès, données de référence et cibles (pour chaque résultat de la composante)	Principaux Partenaires, Cadres de Partenariat et Programmes de Coopération
Santé/Nutrition (FA 1 et FA3)	1. D'ici la fin de 2015, la proportion des mères, des nouveau-nés et des enfants qui utilisent effectivement les interventions à haut impact de qualité en santé et nutrition augmentent, en particulier au niveau communautaire. ²	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion d'enfants complètement vaccinés avant l'âge d'un an. <i>Référence : ND Cible: 90%</i> - Proportion d'enfants de moins de 5 ans qui dorment sous moustiquaires imprégnés. <i>Référence : 9% (2010) Cible : 80%</i> - Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de paludisme simple et qui ont été pris en charge à domicile; <i>Référence : ND Cible : 20%</i> -Taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié <i>Référence : 53% (2006) Cible : 80%</i> -Pourcentage de femmes enceintes séropositives ayant reçus des ARV pour réduire le risque de transmission Mère -Enfant <i>Référence : 29,9% (UNGASS 2010) Cible : 80%</i> - Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aigue correctement pris en charge; <i>Référence : 15% (2009) Cible : 50%</i> -Proportion d'enfants de 0 à 5 mois exclusivement allaités; <i>Référence : 6% (ENIAM 2008) Cible: 30%</i> -Proportion d'enfants 6-8 mois qui reçoivent un aliment de complément <i>Référence ND . Cible : 80%</i> -Pourcentage d'enfants 6-59 mois supplémentés en Vit A. durant les 6 derniers. <i>Référence : 67% (MICS 2006). Cible 90%</i> 	<p>Partenaires: Ministère de l'Economie et des Finances ; de la Santé ; de l'Agriculture, de la Culture, Tourisme et Communication; de l'Administration du territoire ; Conseil national de lutte contre le Sida et les IST, Conseil national pour le secours d'urgence, Système de Nations Unies; ONG ; associations ; Média ; Collectivités territoriales ; Communautés ; Institutions de recherches.</p> <p>Cadre de Partenariat : Commission de suivi du PNDS et ses comités techniques Revue sectorielle Santé annuelle Comité national VIH-SIDA Comite National de Coordination en Nutrition Coordination des Partenaires Techniques et Financiers.</p>

¹ La priorité nationale 2011-2015 n'étant pas encore disponible, on se réfère au Plan National de Développement Sanitaire 2000-2010.

² Les données de référence seront disponibles fin 2010, avec la finalisation de l'EDS IV. Egalement, les cibles pourront être ajustées selon celles du PNDS 2011-2020 en préparation (disponible fin 2010).

	<p>2. D'ici la fin de 2015, le % de la population utilisant l'eau potable passe de 56% à 76% et celui des ménages utilisant les infrastructures améliorées d'assainissement passe de 10% à 54%.</p> <p>3. D'ici la fin de 2015, les individus, familles et communautés adoptent les six pratiques familiales essentielles pour la survie et le développement de l'enfant, avec au moins une augmentation de 30% pour chaque pratique.</p>	<p>Taux d'utilisation en eau potable : <i>Référence : 56% (DGRE, 2008) Cible : 76% (PN-AEPA)</i></p> <p>Taux d'utilisation des infrastructures d'assainissement: <i>Référence : ND (national rural 10% : PN-AEPA - 2006) Cible : 54%</i></p> <p>Pourcentage d'individus, familles et communautés qui adoptent les six pratiques familiales essentielles <i>Référence : ND (Référence par pratique sera déterminée sur base EDS2010) Cible : + 30%</i></p> <p>Pourcentage de jeunes 15-24 ans possédant des connaissances exactes sur les moyens d'éviter la transmission sexuelle du VIH et rejetant les principales idées fausses concernant la transmission du virus <i>Référence : 23% (EDS 2003) Cible : 60%.</i></p>	<p>Programme National Approvisionnement en Eau potable et Assainissement (PN-AEPA) : Mémorandum d'Entente et Cadre Partenarial ; Coordination des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) WASH : Concertation ; Coalition WASH : cadre de plaidoyer et de mobilisation sociale ; <u>Décentralisation</u> : Plans Communaux de Développement.</p>
<p>Objectifs du Millénaire pour le développement/ Engagements de la Déclaration du Millénaire / Article(s) de la CDE: OMD 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous. (Cible 2.A : D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.) ; OMD 3 (Cible 3.A : Eliminer les disparités entre les sexes à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard); CDE : articles 28 et 29 ; Convention relative aux droits des personnes handicapées</p>			
<p>Priorités Nationales de Développement: Scolarisation primaire universelle en 2020, avec comme objectifs intermédiaires, un niveau d'admission universel de 100% dès 2010 et un taux d'achèvement de 75,1% en 2015³</p>			
<p>Effet UNDAF 2: La qualité du capital humain est améliorée (Produit 2.4)</p>			
Composante du Programme (et domaine du PSMT y afférent)	Résultat(s) de la Composante du Programme	Indicateurs clés de progrès, données de référence et cibles (pour chaque résultat de la composante)	Principaux Partenaires, Cadres de Partenariat et Programmes de Coopération
<p>Education de qualité pour tous (FA 2)</p>	<p>4. D'ici la fin de 2015, le taux brut de scolarisation augmente de 72,4% (en 2008/2009) à 100%, avec une attention particulière pour les enfants vulnérable et les enfants avec des besoins spéciaux.</p> <p>5. D'ici la fin de 2015, le taux d'achèvement au primaire passe de 41,7% (en 2008/2009) à 75,1%, avec une attention particulière pour les filles.</p>	<p>Taux brut de scolarisation <i>Référence : 72,4% en 2008/2009 dont 67,7% pour les filles et 77,1% pour les garçons (DEP/MEBA, Indicateurs Actualisés, Octobre 2009)</i> <i>Cible : 100% en 2015</i></p> <p>Taux d'achèvement au primaire <i>Référence : 41,7% en 2008/2009 dont 37,8% pour les filles et 45,6% pour les garçons (DEP/MEBA, Indicateurs Actualisés, Octobre 2009)</i> <i>Cible : 75,1% en 2015</i></p>	<p>Partenaires: Ministère de l'Education de Base et de l'Alphabétisation, Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité, Ministère des Enseignements Secondaire Supérieure et de la Recherche Scientifique, Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, Communes, Instituts de recherche, ONG, Communautés SNU Cadre de Partenariat : PDDEB par le biais du CAST et de Projets</p>
<p>Objectifs du Millénaire pour le développement/ Engagements de la Déclaration du Millénaire / Article(s) de la CDE: La Déclaration du Millénaire (en particulier, la section VI); OMD 1 et 6; Convention relative aux droits de l'enfant et ses protocoles facultatifs; Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et Déclaration et Programme d'action de Beijing; Conventions 138 et 182 de l'OIT ; Convention relative aux droits des personnes handicapées</p>			
<p>Priorités Nationales de Développement: Assurer un accès et un contrôle égal et équitable des femmes et des hommes aux ressources et aux sphères de décision, dans le respect de leurs droits fondamentaux⁴</p>			

³ La priorité nationale se réfère la *Note de Cadrage du Programme de Développement Accéléré du Secteur de l'Education*, la priorité nationale 2011-2015 n'étant pas encore disponible: la formulation va être actualisée au cours de la rédaction du CPAP 2011-2015

Effet UNDAF 2: La qualité du capital humain est améliorée (Produit 2.5)			
Effet UNDAF 3: La gouvernance politique, administrative, économique et locale est rendue plus efficace et plus respectueuse des droits humains (Produit 3.1 et 3.4)			
Composante du Programme (et domaine du PSMT y afférent)	Résultat(s) de la Composante du Programme	Indicateurs clés de progrès, données de référence et cibles (pour chaque résultat de la composante)	Principaux Partenaires, Cadres de Partenariat et Programmes de Coopération
Promotion et protection des droits des enfants et des femmes (FA 3, FA 4)	<p>6. D'ici la fin de 2015, les enfants et les femmes vivent dans un environnement protecteur où les textes légaux sont appliqués, où les normes sociales protègent les enfants et où les individus, les familles, les communautés, et l'Etat les protègent contre les violences, l'abus et l'exploitation.</p> <p>7. D'ici la fin de 2015, au moins 50% des enfants et des femmes vulnérables identifiés et/ou victimes d'abus, de violence et d'exploitation sont réinsérés dans la société.</p>	<p>Taux d'enregistrement des naissances <i>Référence : 63,7% (MICS 2006) Cible : 100%</i></p> <p>Prévalence de l'excision <i>Référence : 72,5% en général et 59,7 % chez les 15-19 ans (MICS 2006)</i> <i>Cible : baisse de 30%</i></p> <p>Ratio de fréquentation scolaire par les orphelins et les non-orphelins âgés de 10 à 14 ans. <i>Référence : 0.87 (UNGASS 2007) Cible : 0.92.</i></p> <p>Proportion d'enfants et de femmes identifiés vulnérables et/ou victimes d'abus, d'exploitation et de violence pris en charge <i>Référence : ND Cible : 50%</i></p>	<p>Partenaires: Ministères de l'Action Sociale et de la Solidarité, de la Promotion des Droits Humains, de la Promotion de la Femme, de la Justice, de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, de la Sécurité. De la Culture, Tourisme et Communication, PTF, Media, Communes, Instituts de recherche, ONG, Communautés, SNU.</p> <p>Cadre de Partenariat : Initiative pour le développement du système de protection de l'enfant au Burkina</p>
Objectifs du Millénaire pour le développement/ Engagements de la Déclaration du Millénaire / Article(s) de la CDE: Les OMD (en particulier OMD 1, cible 1.A); Convention relative aux droits de l'enfant et ses protocoles facultatifs			
Priorités Nationales de Développement: Réduire l'incidence de la pauvreté totale a moins de 35% a l'horizon 2015 ⁵			
Effet UNDAF 1: La croissance économique accélérée est durable et pro-pauvre (Produit 1.1, 1.5, 1.6)			
Effet UNDAF 2: La qualité du capital humain est améliorée (produit 2.5)			
Effet UNDAF 3: La gouvernance politique, administrative, économique et locale est rendue plus efficace et plus respectueuse des droits humains (Produit 3.3)			
Composante du Programme (et domaine du PSMT y afférent)	Résultat(s) de la Composante du Programme	Indicateurs clés de progrès, données de référence et cibles (pour chaque résultat de la composante)	Principaux Partenaires, Cadres de Partenariat et Programmes de Coopération
Politiques Sociales, Planification, Suivi et Evaluation (FA 5)	8. D'ici la fin de 2015, les politiques et programmes économiques et sociaux sont suivis, axés sur les résultats et contribuent à la réduction des disparités et de la vulnérabilité et de la pauvreté de l'enfant.	<p>Un cadre de protection social mis en place Indicateur de développement humain <i>Référence : 0.38 (HDI 2009) Cible : 0.46 (HDI 2015)</i></p> <p>Index de Développement de l'Enfant <i>Référence: 50.18 (2006) Cible : 62.75</i></p>	<p>Partenaires: Ministère de l'Economie et des Finances, les Ministères Sociaux clé (MEBA, MS, MASSN, MTSS), PTF (BM, FMI, PNUD, UE), Communes, ONG, SNU, Instituts de Recherche</p> <p>Cadre de Partenariat : Cadre de travail sur la SCADD ; Groupe Inter agences sur la Protection Sociale</p>

⁴ Axe 5 du canevas de rédaction de la Stratégie de Croissance Accélérée et Développement Durable 2011-2015, avril 2010

⁵ Axe 2 du canevas de rédaction de la Stratégie de Croissance Accélérée et Développement Durable 2011-2015, avril 2010